

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du Conseil Municipal du 23 octobre 2009

Etaient présents : MM. Louvet, Lecarpentier, Le Buan, Bertheaume, Lepetit, Simon, Stora, Mmes Fouquerel, Accadebled, Pasqué.

Absent excusé : M. Girault (pouvoir à Mme Fouquerel)

Secrétaire de Séance : Mr D. Lepetit

En début de séance, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour l'inscription d'une délibération relative à une tranche de restauration de l'église. Accord du conseil à l'unanimité.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2009

Adopté à l'unanimité.

II – TARIFICATION EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle les indicateurs financiers des programmes d'investissement (station d'épuration et réhabilitation des réseaux de collecte). Il présente le plan de financement ainsi que les recettes nouvelles à rechercher pour parvenir à un équilibre budgétaire. Il propose d'augmenter le prix de l'eau (part communale) de 0,75 € le m³ et le prix de l'assainissement de 0,60 € le m³. Cette nouvelle tarification sera applicable à compter du 1er janvier 2010.

Adopté à la majorité. 2 abstentions : Mrs Girault et Lepetit.

III – AGENCE POSTALE COMMUNALE : CRÉATION D'UN POSTE

Monsieur le Maire informe que l'activité de l'agence postale communale débutera en décembre 2009 et qu'un poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe doit être créé pour un service de 15 heures par semaine.

Adopté à l'unanimité.

IV – INSCRIPTION PROGRAMME EGLISE

Monsieur le Maire expose qu'une nouvelle tranche de restauration de l'église doit être envisagée. Celle-ci concernerait le clocher pour un montant de 573 051,17 € H.T. Il précise que pour bénéficier du concours financier de la Fondation du Patrimoine, la commune doit valider un programme pour une réalisation en 2012.

Adopté à l'unanimité.

Beaumont-en-Auge, le 29 octobre 2009

Le Maire,

D. LOUVET